

# BULLETIN D'INFORMATIONS

Édité par la mairie d'Évran, imprimé par nos soins.

Directeur de publication : M. Patrice Gautier



## Labellisation Étape Fluviale de Bretagne

Depuis le 1er avril 2021, notre commune est labellisée "Étape Fluviale de Bretagne" par l'association Escales Fluviales de Bretagne.

L'association labellise les communes riveraines des canaux bretons, en déclinant le label en trois catégories : Cité pour un séjour (ex: Dinan), Étape pour une nuit (ex: Évran), Halte pour un lieu à découvrir. Ce label va permettre à la commune d'avoir une meilleure visibilité touristique.

*Nota : Suite aux annonces gouvernementales, la navigation fluviale reprend le 3 mai.*



## Mise en relation jeunes/employeurs

La mairie d'Évran en partenariat avec La Mission Locale met en relation les jeunes et les employeurs.

Merci de faire parvenir votre candidature ou offre à [accueil@evran.bzh](mailto:accueil@evran.bzh) au plus tard le **1er juin 2021** (ou à déposer dans la boîte aux lettres, 12 rue de la mairie, 22630 Évran).

Nous vous communiquerons par email les candidatures / offres correspondant à votre souhait.

Les coupons réponses sont disponibles sur le site internet [www.evran.bzh](http://www.evran.bzh) ainsi qu'en mairie

## Label 2 fleurs "villes et villages fleuris"

La commune pose sa candidature pour obtenir le label 2 fleurs villes et villages fleuris. Le jury régional visitera le bourg courant juillet. Particuliers et commerçants, aidez-nous à obtenir ce label en fleurissant vos façades et en végétalisant vos bas de murs. Toutes vos idées et vos actions sont les bienvenues.

Cela contribuera à l'attractivité touristique de notre ville. La commission fleurissement organisera des actions de nettoyage et de désherbage de parterres les 19 et 29 mai de 14h à 17h. Vous êtes invités à y participer : rendez-vous place de la mairie.

## Déclaration de revenus

Des difficultés pour effectuer la démarche ?

La municipalité d'Évran propose d'accompagner les personnes éloignées du numérique. Anaëlle Barbé, agent administratif, pourra vous guider dans vos démarches en ligne, suivant votre niveau d'autonomie.

Si vous avez déclaré vos revenus en ligne en 2019 et 2020, vous ne recevrez plus la déclaration préremplie au format papier à partir de cette année. Vous pouvez la retrouver sur votre espace personnel du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

- Les déclarations en ligne se font jusqu'au mardi 1er juin inclus.
- Les déclarations au format papier se font jusqu'au jeudi 20 mai inclus.

## Opération "On est là !"

Vous avez entre 16 et 29 ans et vous n'êtes ni en emploi, ni en formation ? La Mission Locale en partenariat avec Steredenn, la Cité des métiers et la plateforme Mobil'rance organise une 1ère action concernant la mobilité (aide au permis, informations, déplacements, location de véhicule, mobilité internationale...) le jeudi 20 mai de 14h à 17h, devant la mairie à Évran. Plusieurs animations vous seront proposées.

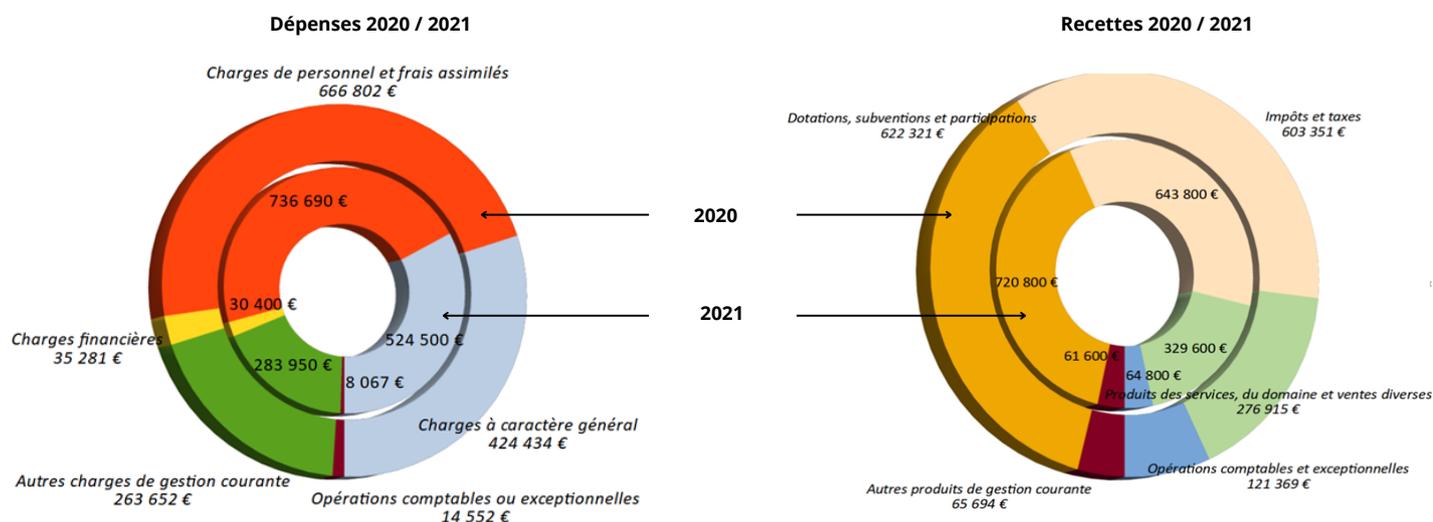
# RÉSULTATS 2020 ET BUDGETS 2021

## Les dépenses de fonctionnement de la commune

Le total des **charges de fonctionnement** de la commune a connu une légère baisse en 2020 par rapport à 2019, pour atteindre un montant de 1 404 720 €. Cette baisse est surtout liée à celle des **charges à caractère général** qui recouvrent les dépenses courantes de la commune (eau, énergie, fournitures...) mais également les dépenses liées au service de restauration scolaire. Du fait de la diminution des activités causée par la situation sanitaire en 2020, ces dépenses ont été inférieures de presque 90 000 € à celles de 2019.

Les **charges de personnel** représentent 47 % des frais de la commune, ce qui correspond à la moyenne nationale. Les autres **charges de gestion courante** correspondent pour plus de la moitié à la participation au Syndicat du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) pour l'école publique. Cette participation est prévue légèrement à la hausse en 2021 (nombre d'élèves évrannais en hausse).

Le total prévisionnel des dépenses de fonctionnement pour 2021 est de 1 583 607 €.



## Les recettes de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement**, d'un total de 1 689 650 € en 2020, sont sensiblement identiques à celles de 2019. Les **produits des services**, correspondant aux recettes liées au fonctionnement de la cantine et de la garderie ont été plus faibles qu'en 2019 du fait de la crise sanitaire. De la même manière, le versement par le syndicat de l'école pour la prise en charge de la mise à disposition du personnel d'Évran a lui aussi été réduit. Cette baisse a été compensée par d'autres recettes en hausse, notamment des **opérations comptables**, comprenant le remboursement de frais salariaux de personnel en arrêt. Les **autres produits de gestion courante** correspondent aux loyers des salles et appartements communaux.

## Prévision des recettes 2021

Pour 2021, une augmentation de recettes est à prévoir sur plusieurs lignes budgétaires :

- les **produits des services** devraient retrouver un niveau équivalent aux années antérieures à 2020
- les **impôts et taxes** : la compensation par l'État de la disparition de la taxe d'habitation est plus avantageuse pour la commune, mais sans conséquence pour les impôts des Evrannais (voir encadré)
- les **dotations** : la dotation de solidarité rurale est supérieure de 20 000 € à celle de 2020 ; de plus, plusieurs actions nouvelles sont subventionnées : France Services (30 000 €), animation de l'aménagement du centre bourg (50 000 €) ...

## Investissement de la commune .....>

Pour le centre-bourg et la chaufferie, l'ensemble des dépenses sont inscrites au budget prévisionnel 2021, mais devraient se répartir sur plusieurs années.

Par ailleurs, sont également prévus des équipements informatiques, essentiellement pour le fonctionnement de France Services, ainsi que l'acquisition de terrains pour réaliser un parking et pour le futur centre technique communal (bâtiment prévu pour 2023).

## Budgets prévisionnels 2021

	Fonctionnement	Investissement
<b>Commune</b>	1 820 600 €	2 368 109 €
<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	8 640 €	
<b>Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)</b>	423 340 €	35 325 €
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)</b>	2 081 467 €	47 000 €
<b>Écoquartier</b>	En cours d'élaboration	
<b>Centre de santé</b>		

Opération	Dépenses prévisionnelles	Recettes prévisionnelles
Aménagement du port (bloc sanitaire)	155 500 €	121 100 € (région et département)
Rénovation de l'entrée de la salle J. de Beaumanoir	174 500 €	58 600 € (plan de relance département)
Équipements des services techniques (tracteur)	42 288 €	4 000 € (reprise ancien tracteur)
2ème étage du bâtiment le plus ancien de la mairie et travaux d'isolation	209 500 €	102 000 € déjà acquis + aides complémentaires en cours d'instruction
Aménagement du centre-bourg (périmètre principal)	1 032 500 €	511 000 € + 160 000 € d'aides complémentaires en cours d'instruction
Chaufferie bois	436 500 €	200 200 €

## Évolution de la taxe des ordures ménagères

Le 20 mars 2021, le conseil communautaire a voté les nouveaux taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Les évolutions visent à harmoniser progressivement les taux pour l'ensemble du territoire tout en tenant compte du niveau de service. Ainsi, les habitants du Pays d'Evran verront leur taux diminuer en 2022 et 2023 (après une légère hausse en 2021) qui passe donc de 11,60% à 10,70%. Cette taxe, et celle payée par les professionnels financent l'ensemble de la gestion des déchets dont le coût est réparti de la manière suivante : structure, communication, gestion (9%), pré-collecte (3%), traitement (50%), collecte des ordures ménagères, déchèteries, verre et cartons, collecte sélective (38%). Dinan Agglomération adoptera un plan de gestion des déchets fin 2021 pour atteindre plusieurs objectifs dont : zéro enfouissement, 100% du tri à la source des biodéchets dès 2024, 60% des emballages ménagers triés (2025), 25% de déchets ménagers et assimilés en moins en 2030, hors végétaux.

Une meilleure gestion des déchets est l'affaire de tous : la mairie d'Evran recycle ses déchets verts, l'association Pignons sur Roue recycle les vélos, beaucoup de particuliers compostent, utilisent les colonnes de tri sélectif, etc.

## Suppression de la taxe d'habitation de la résidence principale

### Quels impacts pour Evran ?

La suppression de la taxe d'habitation en 2021 représente un différentiel de presque 186 000 €. La compensation décidée par l'État s'effectue par le versement à la commune de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties, auparavant dédiée au département, ce qui représente pour 2021 un complément de 241 200 € pour Evran. Cela n'impacte en rien la contribution fiscale des Evrannais.

Secteur TEOM	2020	2021	2022	2023	2024
<b>DINAN</b>	11,60%	11,70%	11,70%	11,70%	11,70%
<i>Evo° N/N-1</i>		0,10 pt	0,00 pt	0,00 pt	0,00 pt
<b>EVRAIN</b>	11,60%	11,70%	11,20%	10,70%	10,70%
<i>Evo° N/N-1</i>		0,10 pt	-0,50 pt	-0,50 pt	0,00 pt
<b>DUGUESCLIN</b>	10,30%	10,50%	10,70%	10,70%	10,70%
<i>Evo° N/N-1</i>		0,20 pt	0,20 pt	0,00%	0,00 pt
<b>RANCE - FREMUR</b>	9,11%	9,91%	10,31%	10,70%	10,70%
<i>Evo° N/N-1</i>		0,80 pt	0,40 pt	0,39 pt	0,00 pt
<b>PLANCOET - PLELAN</b>	8,00%	9,10%	9,65%	10,20%	10,70%
<i>Evo° N/N-1</i>		1,10 pt	0,55 pt	0,55 pt	0,50 pt
<b>MATIGNON</b>	8,50%	9,60%	10,15%	10,70%	10,70%
<i>Evo° N/N-1</i>		1,10 pt	0,55 pt	0,55 pt	0,00 pt

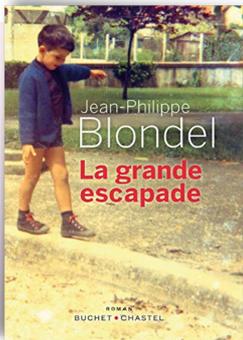
## Vaccination COVID-19 : élus & bénévoles véhiculent les personnes sans moyen de transport

Depuis le mois de février, environ 75 personnes sont venues s'inscrire à la mairie pour avoir un rendez-vous et/ou être emmenées au Centre des congrès de Dinan, où a lieu la vaccination. 24 personnes ont désiré être véhiculées pour les deux injections. Jusqu'à présent, 27 trajets ont été effectués.

L'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes ayant œuvré dans l'organisation de la vaccination contre la Covid-19 : les agents pour la prise de rendez-vous et l'organisation des trajets, M. Alain Brard, Mme Morgane Bernard, M. Patrice Gautier et M. Vincent Lagogué (élus municipaux), M. Noël Gobin et Mme Liliane Théroüin (membres du CCAS) et M. Pascal Martin (bénévole du CCAS) pour l'accompagnement des personnes à leur rendez-vous.

Vous ne trouvez pas de créneaux disponibles ? Rendez-vous sur la plateforme "Vitemadose" !

Légende photo : Mme Morgane Bernard (5ème adjointe) accompagnant Mme Homo



## Coup de coeur...

### La Grande Escapade, de Jean-Philippe Blondel [R BLO]

Ca vous dit de quitter notre monde un peu fou le temps d'une lecture et de se plonger dans les années 75 ? Je vous emmène chez les Goubert, Lorrain, Lespinasse et Cie. Familles qui ont toutes un point commun : l'un des deux, mari ou femme est instituteur/trice et ils habitent tous dans les logements de fonction. On rentre doucement, moelleusement dans leurs vies, à l'apparence si douce, si confortable, si lisse. En apparence. Les femmes rêvent d'émancipation, de quitter le foyer pour "la grande escapade". Et puis c'est le choc des générations où les plus jeunes instituteurs commencent à placer l'enfant au cœur des pédagogies. Bref, un vrai régal, une écriture délicieuse et une suite à venir très, très bientôt dans votre bibliothèque préférée.

## Delphine

Après plusieurs années au service de deux bibliothèques, celle d'Évran et celle de Lanvallay, Delphine a l'opportunité de ne se consacrer qu'à une seule structure. C'est donc avec une certaine émotion qu'elle nous a dit au revoir fin avril. Nous la remercions pour son engagement auprès des lecteurs et lectrices et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

## Le Secours Populaire, vous connaissez ?

Sur le Pays de Dinan, le Secours Populaire est particulièrement actif sur l'aide alimentaire, le jardin solidaire, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits ou la lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique. En 2020, plus de 11 000 paniers alimentaires ont été distribués et de nombreuses familles ont été accompagnées grâce aux 57 bénévoles et à l'appui financier ou matériel.

Face au contexte actuel, si vous rencontrez des difficultés, la porte du Secours Populaire est grande ouverte. Par ailleurs, tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, soit en participant aux activités bénévoles de l'association ou soit par des dons financiers ou matériels, garantissant la continuité de leurs actions.

Secours Populaire du Pays de Dinan · 02 96 85 21 50 · spfdinan@orange.fr

## AGENDA

- **Maraîchage solidaire : plantation de pommes de terre** · jeudi 06 mai · de 14h à 18h · inscription en mairie
- **Atelier : Mettre en page un texte sur l'ordinateur** · jeudis 06 et 20 mai · 13h30 · sur inscription · mairie
- **Marché des producteurs, permanence des élus et criée municipale** · samedi 08 mai · de 8h à 13h
- **Atelier : Messagerie sur l'ordinateur** · mardi 18 mai et mercredi 26 mai · 15h15 · sur inscription · mairie
- **Commission fleurissement** · mercredi 19 et samedi 29 mai · de 14h à 17h · place de la mairie
- **Opération "On est là !" pour les 16-29 ans** · jeudi 20 mai · de 14h à 17h · boulevard Dr. E. Gaultier
- **Conseil municipal** · mercredi 26 mai à 18h30 · salle d'honneur de la mairie
- **Course "Ar Redadeg"** · vendredi 28 mai · vers 15h30 · de Trévérien vers Lanvallay

Retrouvez-nous sur notre page  et   
ÉVRAN, commune de Bretagne

Commune d'Évran - 12 Rue de la mairie, 22630 Évran  
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Ainsi que sur le site :  
www.evran.bzh

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h  
Fermé les mardis et jeudis après-midi  
Ouvert le samedi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires)